

**GUIDE
TECHNIQUE**

**BELGIAN
CYCLING**

U23
ROAD
SERIES

KNWU



ANGREAU

1^{ER} GRAND PRIX de Honnelles
U23 - ROAD SERIES ESPOIRS

25 équipes de 6 coureurs

159,9 km (13X12,3 km)

*Départ 13h30 et Arrivée
Place d'Angreau*

**10 sept.
2022**



- ▶ **ENTREE GRATUITE**
- ▶ **BAR + PETITE RESTAURATION**

Une organisation du
Vélo Club l'Espoir Angreau



@Vélo Club l'Espoir Angreau

1er GP de Honnelles

10 SEPTEMBRE

ANGREAU (B)

“Angreau, terre de cyclisme!”

Un mois après sa 25^e Coupe de Belgique des juniors, organisée le 13 août, Angreau revient dans l'actualité cycliste en accueillant pour la première fois le peloton international des espoirs dans le cadre du calendrier des U23 Road Series. Les coureurs de 13 équipes belges et de 12 équipes néerlandaises vont découvrir le parcours du Haut-Pays, avec ses montées, ses descentes, ses relances, ses pavés, son long faux plat vers l'arrivée. Les routes proposées ont été ou sont encore empruntées par le Tour de Wallonie, le GP Samyn... qui rend hommage chaque année en début de saison au regretté José Samyn pour qui le Haut-Pays était le terrain d'entraînement favori. Le 1^{er} « Grand Prix de Honnelles » propose un terrain d'expression idéal aux puncheurs et aux sprinters. Les juniors du Grand Prix du Haut-Pays leur auront ouvert la voie en août. Qui ouvrira, le 10 septembre, le palmarès des espoirs? Bienvenue à Angreau!

Pour arriver à Angreau (Honnelles)

Venant de Bruxelles et Liège: E19/E42 sortie 26 « Dour » (et à gauche vers Angreau, 12 km)

Venant de Tournai et la France: E19/E42 sortie 26 « Dour » (et à droite vers Angreau, 12 km)

PPO Place du centenaire, Angre

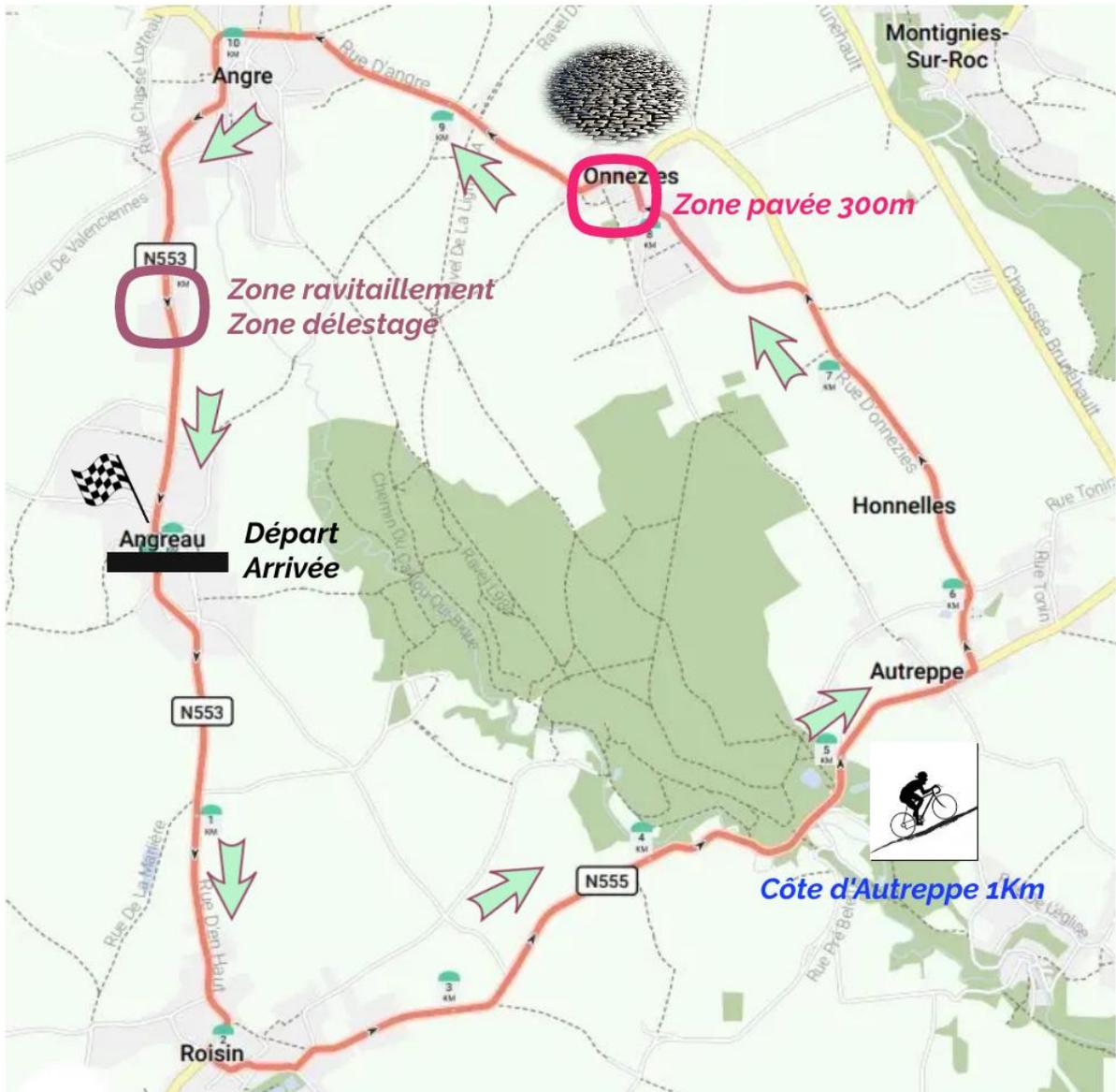
Suivre Roisin itinéraire fléché

GPS : place d'Angreau n° 3 HONNELLES

1er GP de Honnelles

13 TOURS = 159,9KM

Le Parcours



ANGREAU

Rue de la brasserie
Place d'Angreau
Rue du Quesnoy

ROISIN

Rue d'en Haut
Rue Prévost
Rue de la Place
Rue Genain
Rue Joncelle
Rue de la Vallée

AUTREPPE

Rue Chevauchoir
Rue d'Autreppe
Rue d'Onnezies

ONNEZIES

Rue Général Cochez
Rue des Juifs
Rue d'Angre

ANGRE

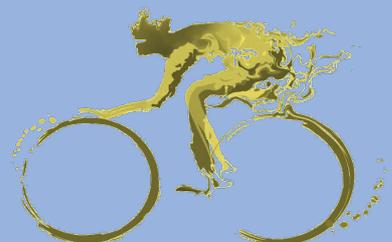
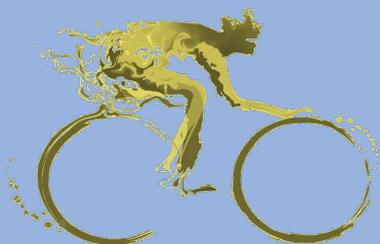
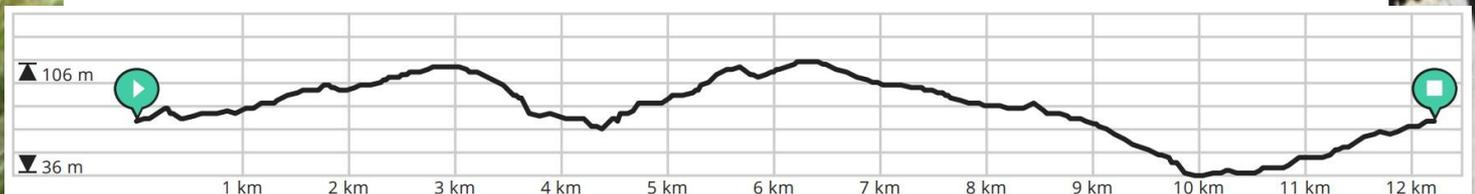
Rue Emile Cornez
Rue Charles Bernier
Rue Grison
Rue du raimbaix

1er GP de Honnelles

13 TOURS = 159,9KM

Le Parcours

Lieu	Km	Alt	Lieu	Km	Alt	Lieu	Km	Alt
Angreau Place	0.0	71	Pont Rouge	4.3	65	Entrée Angre	9.4	57
Sortie village	0.4	77	Bas Mauvaise rue	5.1	82	Monument	9.7	48
Carrefour Verhaeren	1.0	80	Haut Côte d'Autreppe	5.3	103	Place	9.9	40
Entrée Roisin	1.6	85	Vers Onnezies	5.6	100	Pont	10.0	37
4 chemins	2.0	91	Maison Communale	6.1	110	Brasserie	10.2	37
Place	2.2	93	Saint-Pierre	7.4	88	Raimbaix	10.7	43
Ferme Van Isacker	3.2	99	Place d'Onnezies	8.2	79	Rue du Comte	11.7	67
Rié Villette	3.9	71	Sortie Onnezies	8.5	80	Angreau Place	12.3	71
Blanc Lapin	4.1	77	Angre Gare	8.9	68			



U23 ROAD SERIES

EQUIPES

Equipes belges

1. Rb Zelfbouw
2. Acrog-Tormans
3. Basso Team Flanders
4. Bingoal Pauwels Sauces Wb-Development
5. Efc-L&R-Ags
6. Elevate P/B Home Solution - Soenens
7. Geofco-Doltcini Materiel-Velo.Com
8. Lotto-Soudal Development Team
9. Minerva Cycling Team
10. Mysenlan – Pxl Carpets – Quality Renovatie
11. Selectie Cycling Vlaanderen
12. Vdm-Trawobo Cycling Team

Equipes néerlandaises

1. Metec-Solarwatt
2. Allinq Continental Cyclingteam - Wv De Ijsselstreek
3. Volkerwessels Cyclingteam / Twc De Kempen
4. Abloc Ct / Regio Team Noord-Holland
5. Wv De Jonge Renner
6. Limburg - Brabant Combinatie
7. Amsterdam Racing Academy
8. John Deere Cycling Team - Nwv
9. Jan Van Arckel, Westland Wil Vooruit, Swabo
10. Sensa - Kanjers Voor Kanjers, Dutch Food Valley Cycling Team
11. Wieler Combinatie Friesland, West Frisia
12. District Midden, Merida Adelaar Cycling Team

Wild card pour Angreau: Mini Discar Cycling Team

PRATIQUE

Une fois à Angreau: dérivation via la rue du Comte et la rue du Quesnoy (suivre flèches)

Départ, arrivée: Place d'Angreau

Permanence: Salon de l'US Angreau, Place d'Angreau

Inscriptions: de 10h à 11h15

Briefing des directeurs sportifs: 11h30

Départ: 13h30

Vestiaires: école communale, rue du Quesnoy

Contrôle médical: école communale, rue du Quesnoy

Parking public: dans les rues du villages, hors-circuit

Parking équipes : à partir du PPO: Place d'Angre, Rue de la Chasse Angre

Hôpital le plus proche:

Hôpital de Warquignies, rue des Chauffours, 27

7300 – BOUSSU - 065 38 55 11

CALENDRIER 2022

27/02 - Brussel-Opwijk (Bel)

26/03 - Wim Hendriks Trofee (P-B)

6-08/05 - Internationaal Beloftenweekend - Terneuzen/Philippine (P-B)

26/05 - Regiobank Kersenronde - Mierlo (P-B)

29/05 - Gp Color Code Bassenge (Bel)

2/07 - Omloop Het Nieuwsblad (Bel)

9/07 - Omloop Der Zevenheuvelen (P-B)

7/08 - Hel Van Voerendaal - Voerendaal (P-B)

4/09 - Gp Albert Fauville-Ville de Fleurus (P-B)

10/09 - GP de Honnelles à Angreau (Bel)

REGLEMENT DE L'EPREUVE

N-ROU-DP-21007-210916-RF-U23 ROAD SERIES - REGLEMENT GENERAL 1

1 EPREUVES COMPTANT POUR LA U23 ROAD SERIES

Le U23 Road Series est une série de 10 épreuves sur route inscrites au calendrier national qui se déroulent en Belgique et aux Pays-Bas et qui sont uniquement réservées pour des coureurs U23, excepté des coureurs U23 issus d'équipes pro continentales & d'équipes WorldTour. La distance de chaque "U23 Road Series" ne dépassera pas les 170 km.

2. PARTICIPATION

2.1. Candidatures et conditions générales

- Maximum nombre de participants: 150 coureurs, soit 25 équipes de maximum 6 ou minimum 4 coureurs.
- Le plateau de participation fixe pour la « U23 Road Series » est composé comme suit:

Pour la Belgique (12) :

o Les équipes route continentales UCI belges ("CP3")

o Sélection(s)

o Les équipes de club belges retenues

Pour Pays-Bas (12 équipes)

- Les coureurs U23 qui ne sont pas en possession d'une licence au nom d'un club qui participe à la U23 Road Series, ne peuvent pas s'aligner pour tel club.
- Les coureurs U23 appartenant à des équipes WorldTour et UCI Pro Continentales ne peuvent pas participer.

2.2. Wildcards

Chaque organisateur peut en outre attribuer 1 wildcard à des équipes de club (max. 1 équipe étrangère) et des sélections régionales/provinciales/nationales

2.3. Coureurs étrangers

Les clubs belges qui participent au U23 Road Series peuvent aligner au maximum 2 licenciés non belges (pas de licence de Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen ou de la FCWB).

3. INSCRIPTIONS AUX EPREUVES

Au plus tard 20 jours avant l'épreuve, chaque équipe envoie à l'organisateur, à travers le système d'inscription en ligne, le formulaire d'inscription, dûment complété avec les noms, code UCI (= contrôle de l'âge) et les UCI-ID des coureurs titulaires autorisés et max. 50 % de réserves.

72 heures avant l'heure de départ de l'épreuve les équipes envoient à l'organisateur en ligne le bulletin d'inscription éventuellement mis à jour comprenant les noms, codes UCI et UCI ID des titulaires et de maximum 2 remplaçants.

Les équipes retenues (de clubs, de districts et les équipes continentales route obligées de participer) s'engagent à participer à toutes les épreuves de la U23 Road Series. En cas de forfait, chaque équipe engagée recevra une amende conforme aux règlements de l'UCI, avec toutefois un minimum de € 250,-, qui servira de dédommagement à l'organisateur. Par absence supplémentaire, l'amende sera chaque fois doublée (€ 250, puis € 500, € 1000, etc...), mais l'organisateur concerné ne recevra que € 250 au maximum.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

SUITE

4. TIRAGE AU SORT VOITURES SUIVEUSES

- Le départ de la course est prévu à 13h30. Le briefing des directeurs sportifs est prévu à 11h30.
- Lors de la réunion des chefs d'équipes, l'ordre de départ des voitures d'équipes sera déterminé par tirage au sort suivant le classement des U23 Road Series après la dernière épreuve en date

5. CLASSEMENTS

- Au minimum 50% des épreuves reprises au calendrier sous le point 1 doivent avoir été disputées pour qu'un classement final soit établi.
- Tous les coureurs U23 ayant le droit de participer entrent en ligne de compte pour les classements de la U23 Road Series.
- Chaque résultat d'une épreuve est lié à un barème au points doté de points pour les 25 premiers coureurs dans chaque « U23 Road Series » d'après le barème suivant: 1er coureur 30; ensuite 28; 26; 24; 22; 20; 19; 18; 17; 16; 15; 14; 13; 12; 11; 10; 9; 8; 7; 6; 5; 4; 3; 2; 1 point.
- Les classements par clubs sont établis selon le principe suivant: en premier les clubs ayant 3 coureurs qui ont parcourus la distance totale de l'épreuve, puis ceux avec 2 coureurs et enfin les clubs avec 1 seul coureur.
- Par épreuve: système par points selon le classement par clubs : 25; 23; 21; 19; 18; 17; 16; 15; 14; 13; 12; 11; 10; 9; 8; 7; 6; 5; 4; 3; 2 et 1 point. Les points sont attribués d'après le résultat scratch pour les équipes fixes.

5.1 Classement par points (final) pour les équipes

- Pour définir le classement par équipes de chaque épreuve, les temps des 3 premiers coureurs U23 de chaque équipe sont additionnés.
- Pour définir le classement général par équipes les points remportés par les équipes dans chaque épreuve sont additionnés.
- Les équipes ex aequo dans le classement général de la U23 Road Series seront classées selon la meilleure place de l'équipe dans la dernière épreuve.

5.2. Classement individuel aux points

- Le classement individuel aux points (final) de la U23 Road Series sera rédigé en additionnant tous les points interclubs remportés dans toutes les épreuves de la U23 Road Series.
- Les coureurs classés ex aequo dans le classement individuel aux points (final) de la U23 Road Series seront classés selon la meilleure place obtenue dans la dernière épreuve.
- Classement général final individuel; des prix en espèces seront attribués selon le classement final individuel de la « U23 Road Series ». Le barème (2.500 € ou barème des prix en fonction du nombre d'épreuves organisées) est fixé comme suit: 1. 750 € - 2. 500 € - 3. 350 € - 4. 225 € - 5. 175 € - 6. 150 € - 7. 125 € - 8. 125 € - 9. 100 € - 10. 100 €.
- Au leader du classement général individuel des épreuves sera remis un maillot jaune de leader.

5.2. Classement général des jeunes (réservé aux U23 de 1re année)

- Au meilleur jeune dans le classement aux points individuel sera remis un maillot de leader blanc du « Meilleur jeune ». Des prix en espèces seront attribués selon le classement final des jeunes: le barème (250 € ou barème des prix en fonction du nombre d'épreuves organisées) est fixé comme suit: 1. 150 € - 2. 75 € - 3. 50 €.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

SUITE

5.3. Classement des sprints

- Le classement individuel des sprints est comptabilisé par l'addition des points liés aux résultats des sprints intermédiaires dans chaque épreuve de la « U23 Road Series »
- 3 sprints sont prévus dans les épreuves en ligne susmentionnées. **A Angreau, les sprints intermédiaires seront fixés au 3^e, 5^e et 12^e tours.** Les points suivants sont attribués: 5, 3 et 1 points aux 3 premiers coureurs dans le résultat. Ces points seront également pris en compte dans le classement par points individuel.
- Au leader du classement individuel des sprints sera remis un maillot vert de leader.
- En cas d'égalité aux points il sera tenu compte du résultat du dernier sprint dans lequel les coureurs concernés ont remporté des points.
- Classement général des sprints: des prix en espèces seront attribués selon le classement final des sprints de la « U23 Road Series ». Le barème (250 € ou barème des prix en fonction du nombre d'épreuves organisées) est fixé comme suit: 1. 150 € - 2. 75 € - 3. 25 €.

5.4. Ordre des maillots de leader

Les coureurs qui mènent dans les classements susmentionnés sont obligés de porter les maillots de leaders.

- o Classement général individuel (maillot jaune)
- o Classement général des Jeunes (maillot blanc)
- o Classement général des Sprints (maillot vert)

Pour entrer en ligne de compte pour le classement final, chaque coureur est obligé de participer à la dernière épreuve (10/09 Angreau-Honnelles), sauf en cas de raison acceptable (maladie, blessure), étayé par les attestations médicales afférentes, sinon il(s) perd(ent) la victoire finale et est/sont dégradé(s) d'office d'une place que celle auquel il(s) aurai(en)t droit.

6. CEREMONIE PROTOCOLLAIRE APRES L'EPREUVE

Chaque organisateur se chargera de prévoir des fleurs pour la cérémonie protocolaire des différents leaders dans la "U23 Road Series".

7. DIFFERENDS, CONTESTATIONS OU CAS NON PREVUS

Tous les différends, contestations ou cas non prévus concernant l'organisation et le système des points de la « U23 Road Series » relève de la compétence exclusive de la Commission Route belge et hollandaise. Les décisions afférentes prises par la Commission Route belge et hollandaise sont irrévocables et sans possibilité d'appel.

8 PRIX

Les prix en espèces des épreuves sont fixés selon le barème applicable de 1.270 euros (30 prix).

L'organisateur paie le montant des prix en espèces dans les 14 jours après l'épreuve par virement aux équipes.

Les données bancaires seront pour ce faire mis à disposition par Belgian Cycling et la KNWU.

PRATIQUE



DIRECTION

Jean-Marc LEBLANC 0475-933107

DELEGUE TECHNIQUE

Luc FONTAINE 0477-461878

SECURITE

Michel DEBLAUW

SITE ARRIVEE

Thierry THIBEAU 0496-569295

DIRECTEUR DE COURSE

Philippe LIENARD

MEDECIN DE COURSE

Dr Luc MATHIEU

AMBULANCES

WALLONIE AMBULANCES

COLLEGE DES COMMISSAIRES:

PRESIDENT

Luc HERPELINCK

JUGE A L'ARRIVEE

Pascal EECKOUT

COMMISSAIRE 2

Vincent VANDEPEUTE

COMMISSAIRE 3

Yvette MESSIN

COMMISSAIRE 4

Michel BOSQUILLON

COMMISSAIRE MOTO

Sébastien DE MEY

PILOTE MOTO BEL CYCLING

Rudy PLOMB

PHOTO FINISH HAINAUT

Claudy LIEGEOIS

INSPECTEUR ANTIDOPAGE

A déterminer

FREQUENCE RADIO 160.10625

SPEAKER RADIO TOUR

Jean-Pierre COPPENOLLE

TEAM TELECOM

Michel HAVELANGE